



Frais sur utilisation frauduleuse carte bancaire

Par **montagne**, le **29/08/2008** à **15:44**

Bonjour,
Suite à l'utilisation frauduleuse de ma carte bancaire par Internet (Achat effectué à Londres) j'ai eu un débit de 2574.02 € fin juin. Après toutes les démarches faites, ma banque m'a crédité fin juillet de 2 453.89 €. Après conversation, la différence proviendrait des frais de change (Achat hors zone euro) et ceux-ci seraient à ma charge. A-t-elle le droit de me retenir cette somme ?.

Par **Patricia**, le **29/08/2008** à **19:47**

Bonsoir,
Votre banque prélève ces frais à la demande de la banque anglaise.
Les frais de transactions ou frais "étrangers" en Grande Bretagne sont très élevés...
Je ne connais pas le montant concernant les achats par le net, mais pour les retraits aux DAB, c'est entre 1,50 ET 2 GBP jusqu'à 5 par retrait.
Pays européen traditionaliste qui le fait payer... pas d'import pas d'export de leur monnaie.